

Adieu aux régiments d'infanterie

Autor(en): **Pittet, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Adieu aux régiments d'infanterie

De tout temps, l'infanterie suisse a été crainte et respectée. Au Moyen Age déjà, elle fit largement ses preuves lors des guerres d'indépendance. Trop pauvre, la Suisse ne put nourrir tout son monde: nombreux furent alors ceux qui partirent à l'étranger pour y vendre leur sang afin de subsister ou mourir.

■ Cdt C Olivier Pittet

Ce fut la glorieuse période du service étranger, de ces militaires des régiments rouges au service de France ou d'ailleurs, dont Lamartine a écrit: «Ils n'avaient pour âme que la discipline et pour opinion que l'honneur.»

Enfin, dans l'armée que j'ai servie, les trente-deux régiments d'infanterie en ont toujours constitué l'ossature. Au premier corps d'armée, saluons au passage les régiments genevois, neuchâtelois et jurassien ayant chacun, dans le cadre de la division frontière 2, sa tradition et ses coutumes bien établies.

A la division bernoise, vénérable colonne vertébrale du

corps d'armée, le régiment 13, porteur des qualités des gens du Seeland, le 14, régiment de la ville de Berne, fier de l'être et sûr de lui; le 15, d'une solide origine campagnarde, avait quelque peine à défiler, mais pouvait être engagé des semaines dans la neige et le froid sans se plaindre. Avec ces trois régiments, engagés en couverture de la ville de Berne, personne n'aurait passé. De cela, je suis sûr.

On terminera par le régiment 2, appelé aussi régiment du Pays de Vaud. En 1969-70, lorsque j'étais à sa tête, certains de ses bataillons – dûment assermentés – ont assumé la garde de l'aéroport de Cointrin. A l'époque, il ne fut pas nécessaire d'implorer la présence de mille policiers allemands. Dans notre régiment, au recrutement

exclusivement cantonal, les hommes connaissaient leurs chefs et ceux-ci connaissaient la troupe. On parlait, ou plutôt l'on causait, le même langage. Il n'était pas toujours distingué, mais efficace. En bref, «on savait d'où l'on sortait».

Ne croyez pas que j'éprouve du ressentiment pour les auteurs de cette mesure de dissolution, tout au plus de la compassion, ce qui me permettra de terminer par une parole biblique: «Pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.»

Ceci est aussi mon adieu à l'infanterie que j'ai tant aimée, comme à la RMS qui a bien voulu une dernière fois m'accueillir.

O. P.